



**Commission Urbanisme, Transition énergétique,
Patrimoine et Paysage du 26/01/2021 de 9h30 à 12h30
(en visioconférence)**

COMPTE-RENDU

Etaients présents :

- Elus :
 - o Mme Jocelyne REJASSE, Vice-Présidente
 - o Mmes Marie-Claude BEYRAND, Véronique BRAUD, Muriel HARTWICH, Isabelle HECKELMAN, Marie-Josée HEGARAT, Audrey MEUNIER, Dominique MOLINA, Déléguées du parc
 - o MM. Jean-François BOYER, Gilbert CHABAUD, Pascal COURNARIE, Alain COUSSY, Sébastien FISSOT, Frédérique GAILLARD, Eric LAFONTAINE, Henri LONGIERAS, Jérôme SUET, Albert VIROULET, Délégués du parc
- Agents :
 - o Mmes Muriel LEHERICY, Emilie HERVIEUX et Jeanne LEROY

Etaients excusés :

- Elus : Emmanuel DEXET, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Jean-Pascal GOUILHERS, Corinne SURAND, Délégués du parc
- Agent : Frédéric DUPUY

Ordre du jour :

- Présentation des missions et du bilan 2020 avec un focus sur les perspectives 2021
- Tour de table des besoins et envies d'implications des membres de la commission
- Discussions autour de la gouvernance et vote pour les délégations

Un déjeuner et un atelier « la fresque du climat » étaient également prévus et ont été annulés en raison de la situation sanitaire.

Résumé des échanges (diaporama joint) :

Seuls les points qui ont posé question sont retracés ici.

Introduction

Jocelyne Réjasse introduit la commission et propose un tour de table des membres présents. Chacun se présente et indique les thèmes qui l'intéressent particulièrement au sein de la commission.

Muriel Lehericy présente rapidement la charte actuelle du Parc et les axes en lien avec la commission. Elle présente également le réseau de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux. En effet, la Fédération est la tête du réseau de tous les PNR, et se compose d'élus et de chargés de missions avec des thématiques spécifiques aux PNR. Un des rôles de la Fédération est de réaliser de la veille réglementaire, des retours d'expériences et du lobbying auprès des différents ministères gouvernementaux. Pour réaliser ce dernier point, les chargés de missions de chaque parc peuvent être sollicités par la Fédération pour donner leur avis, selon leurs expériences territoriales, sur des points précis, qui sont synthétisés pour servir à des amendements, par exemple.

Transition énergétique

Jeanne Leroy présente les diapositives en lien avec la transition énergétique.

Muriel Hartwich demande quelles entreprises seront ciblées pour l'action de sobriété de l'éclairage. Jeanne Leroy répond que cette action à lancer en 2021 fera l'objet d'une discussion en commission afin de définir ensemble les entreprises à cibler.

Frédéric Gaillard demande des précisions sur le livre blanc sur les énergies renouvelables. Jeanne Leroy souligne que cette action est à lancer en 2021, la commission aura pour rôle de valider le cahier des charges et les résultats attendus de cette étude. Elle précise également qu'à ce jour le Parc peut préparer l'action (cahier des charges en particulier) mais qu'il ne pas encore recruter un prestataire faute de financement. En effet, sur un budget total estimé à 50 000€ (retour d'expérience du PNR Millevaches en Limousin), seuls 10 000€ peuvent à ce jour être mobilisés via l'Etat ; l'Ademe et la Région ne finançant pas de type d'étude.

Véronique Braud demande si la commission peut être informée des sollicitations des développeurs éoliens que reçoit le Parc. Jeanne Leroy propose que ces informations soient discutées en commission au fur et à mesure des sollicitations.

Jeanne Leroy ajoute qu'une réflexion sur le processus des avis sera à mener au sein de la commission et avec le bureau exécutif du Parc.

La commission prend connaissance des missions en cours et à venir.

Suite à la commission, l'invitation à la journée de conférence autour de la préservation de l'environnement nocturne a été retransmise aux membres de la commission.

Urbanisme et Paysage

Muriel Lehericy présente les diapositives en lien avec l'urbanisme et les paysages.

Sébastien Fissot demande si le SCOT est obligatoire. Muriel Lehericy répond que ce document ne l'est pas à ce jour. Le législateur prévoit alors, que sur les territoires sans SCOT applicable, la règle d'urbanisation limitée soit appliquée, empêchant l'ouverture de nouveaux terrains à l'urbanisation.

Alain Coussy questionne le Parc sur sa vision de « l'arrivée de zadistes au milieu des bois ». Muriel Lehericy répond que M. Coussy évoque certainement les collectifs qui peuvent se créer. Premièrement, le Parc n'a pas connaissance de collectifs marginalisés. Secondement, le Parc est en lien avec certains collectifs d'habitants qui sont, à ce jour, porteurs de dynamisme local, avec des souhaits de vivre autrement, en mettant en avant des valeurs basées sur les filières courtes et l'économie sociale et solidaire.

Sébastien Fissot demande s'il est possible de détailler la réglementation sur la publicité en ville. Muriel Lehericy propose qu'un temps d'échange soit organisé spécifiquement sur cette thématique.

Jérôme Suet s'interroge sur la possibilité pour le Parc de réaliser un diagnostic de la biodiversité des différentes communes ou communauté de communes, en lien notamment avec la mise en place de PLUi. Muriel Lehericy précise que des atlas de la biodiversité ont déjà été réalisés sur certaines communes du parc. En revanche, le Parc ne veut pas se substituer aux bureaux d'études pour la réalisation de ces atlas. Il intervient pour accompagner les collectivités désireuses de se lancer. La demande de Jérôme Suet sera transmise à Arnaud Six en charge de la biodiversité au Parc.

Muriel Lehericy informe la commission de la publication d'un atlas des paysages sur le département de la Dordogne : <https://atlas-paysages.dordogne.fr>

La commission prend connaissance des missions en cours et à venir.

Patrimoine

Emilie Hervieux présente les diapositives en lien avec le patrimoine.

Muriel Hartwich s'interroge sur le lien entre le projet Pays d'art et d'histoire, la présente commission et la commission « Culture-Education au Territoire-Implication des Habitants » présidé par Lucien Coindeau. Emilie Hervieux précise que Lucien Coindeau est le Président du comité de pilotage Pays d'art et d'histoire. Cette double fonction permettra d'assurer des échanges plus fluides entre les projets, qui sont transversaux aux deux commissions.

La commission prend connaissance des missions en cours et à venir.

Gouvernance

Jocelyne Réjasse informe que pour consolider l'implication des élus dans les vastes projets portés par cette commission, la nomination de 2 élus « référents » est nécessaire. Deux élus particulièrement impliqués sur les thématiques énergie/climat d'une part, et urbanisme/paysage/patrimoine d'autre part sont pressentis mais tout élu peut se porter volontaire pour prendre cette place ou compléter cette équipe.

Plusieurs élus demandent des précisions sur le rôle de ces élus « référents ». Jocelyne Réjasse précise qu'ils auront notamment en charge certains groupes de travail ou COPIL, ainsi que des déplacements occasionnels. Leur rôle sera de porter politiquement les projets de la commission.

Muriel Lehericy ajoute que ces élus « référents » ne toucheront pas d'indemnités spécifiques. En revanche, leur frais de déplacement, restauration et hébergement éventuels seront pris en charge par le Parc via des ordres de mission.

Certains nouveaux élus soulignent qu'ils ne se sentent pas encore assez expérimentés pour cette responsabilité.

Sébastien Fissot et Gilbert Chabaud présentent leur expérience au sein du Parc pour les thématiques en question. Sans autre volontaire, Jocelyne Réjasse propose que Sébastien Fissot soit le référent Transition énergétique, et Gilbert Chabaud le référent Urbanisme, Patrimoine et Paysage.

La commission approuve la nomination de ces deux élus référents.

Informations diverses

Muriel Lehericy informe la commission que des groupes de travail seront organisés dès le mois de mars afin de définir le contrat de parc 2022-2024. L'objectif étant d'avoir une première version de programme d'actions à soumettre à la Région en septembre 2021.

Véronique Braud demande à ce que le Contrat de Parc actuel soit transmis à la commission afin d'avoir une vision de ce qui est attendu.

Muriel Lehericy informe la commission que la Charte du Parc se termine en 2026 et que la préparation de la prochaine charte démarrera dès 2021. Ces points seront rediscutés en commission prochainement.

Documents joints au présent compte-rendu :

- Diaporama de la réunion
- Présentation des expositions itinérantes du Parc
- Note de synthèse du déploiement des Villages Vivants sur le Massif Central

Jocelyne Rejasse
Vice-Présidente

